

NOTE AUX DECIDEURS

La société civile appelle à une forte mobilisation contre l'extrémisme violent en Côte d'Ivoire.



Elle préconise des actions courageuses pour sécuriser les terres rurales, maîtriser l'orpillage illégal, créer un cadre minimum de développement local, comme solutions gagnantes pour contrer l'extrémisme violent à nos portes !

Messages clés

- **La menace de l'extrémisme violent se fait urgente, gagnerait en amplitude et risque de mettre à mal la stabilité du pays, la cohésion sociale, la sécurité physique et alimentaire des populations.**
- **L'insécurité, la mal gouvernance foncière rurale, les conflits fonciers et l'orpaillage clandestin sont autant de terrains fertiles pour le développement de l'extrémisme violent en Côte d'Ivoire.**
- **Il est donc urgent d'agir. La mise en place par la Primature ou la Présidence d'un cadre de concertation multi-acteurs national et des cadres de concertation multi-acteurs régionaux formels et inclusifs, reste une solution idoine inclusive certaine pour renforcer la résilience des populations face à la progression de l'extrémisme violent.**

L'extrémisme violent et la gouvernance foncière rurale : enjeux et défis pour la Côte d'Ivoire.

Déjà secoués par les crises parfois violentes liées à l'accès et l'utilisation de la terre et aux ressources naturelles, les pays ouest-africains sont confrontés ces dernières années au développement et à l'expansion de l'extrémisme violent.

En effet, selon une étude menée par **Afro-baromètre** dans différents pays africains (**Buchanan-Clarke et Lekalake, 2016**), la question de la sécurité, face au développement de l'extrémisme violent, constitue l'une des plus grandes préoccupations aussi bien pour les populations que pour les États.

Aussi, devons-nous remarquer que ce phénomène se lie aujourd'hui à l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Ainsi dans tous les États, la question de l'accès à la terre et aux ressources est devenue une véritable poudrière sociologique et politique, en raison de l'enjeu majeur qu'elle représente pour l'économie, l'habitat, l'agriculture, l'élevage, le pastoralisme, la foresterie, les ressources en eau, les mines, etc.

La Côte d'Ivoire n'est pas à l'abri de cet extrémisme violent. En effet, des manifestations de ce phénomène s'observent depuis quelques années, à travers des attaques visant les postes de contrôle des forces de défense et de sécurité dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Le spectre de l'extrémisme crée la psychose dans les villes et campagnes et fait ainsi craindre pour la cohésion sociale, et le devenir non pas seulement des zones attaquées, mais aussi pour toutes celles qui pourraient l'être à l'échelle du pays tout entier.

Face à ce constat, des organisations de la société civile ivoirienne engagées et réunies au sein de la plateforme **ALERTE-Foncier** ont pris l'initiative d'ouvrir un débat citoyen à travers l'organisation de la **3^{ème} édition des Assises Nationales du foncier du 14 au 15 décembre 2022** à Latrille Event (Abidjan-Cocody), sur le thème « **l'extrémisme violent et l'exploitation des terres** ». Ces journées d'assises ont été précédées de foras régionaux pour recueillir des préoccupations des acteurs à la base.

Ces assises ont réuni **des chercheurs et des acteurs institutionnels** (représentants des ministères chargés de la défense, de l'agriculture, de la justice, des affaires étrangères, etc...) et **non institutionnels** (représentants de la société civile, chercheurs, leaders d'opinion, chefs traditionnels, etc...). Ces différents participants ont fait une analyse approfondie des dynamiques foncières rurales en lien avec l'expansion de l'extrémisme violent afin d'orienter les décideurs vers la recherche de solutions pour contrer ce fléau.



Source: <https://www.thinkingafrica.org/V2/prevention-de-lextrémisme-violent-construire-le-changement/>

Que retenir des analyses à l'issue de la 3ème édition des assises nationales du foncier ?

Au cours de ces assises, il est ressorti les problématiques suivantes :

Les différentes causes, facettes de l'extrémisme violent et ses manifestations en Côte d'Ivoire

- Une étroite corrélation entre les revendications foncières et l'extrémisme violent : la nécessité de conquérir de nouveaux territoires se positionne comme l'un des éléments clés dans le processus d'exécution du projet des extrémistes violents, l'insécurité foncière généralisée (si la terre n'est pas gérée avec consensus, les frustrations vont profiter aux extrémistes violents) ;
- L'orpaillage clandestin comme un terreau fertile pour l'ancrage des extrémistes sur le territoire national. La prolifération des sites d'orpaillage clandestin, la porosité des frontières, la corruption sous ses diverses formes, la faiblesse du contrôle de l'Etat sur les activités minières en général sont susceptibles de favoriser le développement de l'extrémisme violent en Côte d'Ivoire.
- Différentes causes structurelles de l'extrémisme violent : l'extrémisme violent se nourrit de la vulnérabilité sociale (le sentiment qu'ont les populations d'être délaissées et livrées à leur sort par les pouvoirs publics dans le processus de développement local), l'absence des infrastructures de base, etc ;
- Des stratégies insidieuses utilisées par les extrémistes :
 - o Les extrémistes violents exploitent le sentiment de frustrations nées par le passé, de la marginalisation d'une partie septentrionale du pays dans les programmes de développement local ;
 - o Ils exploitent la mauvaise gouvernance des ressources naturelles, particulièrement la terre et les mines, les abus de l'administration et les injustices diverses pour s'attirer la sympathie des populations ;

Les risques socio-économiques et environnementaux de l'extrémisme violent en Côte d'Ivoire

- Une logique de territorialisation sous-tendant l'idéologie de l'extrémisme violent : cette réalité s'illustre dans de nombreux Etats de l'Afrique de l'Ouest. C'est notamment le cas du **Mali, du Burkina Faso** et

du **Niger** particulièrement dans la région dite des trois frontières. Progressivement le phénomène s'étend aux pays du littoral à savoir le **Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire**, où les extrémistes violents opèrent généralement à partir des espaces protégés (parcs nationaux, réserves nationales, forêts classées) ;

- Une incidence possible de l'extrémisme violent sur la gouvernance foncière : l'extrémisme violent pourrait accentuer les conflits entre les populations. Ces conflits portent sur : le risque d'accaparement des terres par les extrémistes ; l'abandon des activités agricoles par les populations ; le risque de remise en cause des rapports fonciers intercommunautaires, le risque de contrôle des sites de l'orpaillage clandestin par les extrémistes ;
- Des risques socio-économiques de l'extrémisme violent sur les communautés et sur l'Etat : le phénomène favorise, entre autres, l'instabilité sociale et politique, l'accroissement de la pauvreté, l'exposition au risque d'insécurité physique et alimentaire, la dégradation des conditions de vie, l'exacerbation des inégalités sociales, la crise de confiance entre l'Etat (dans ses différents démembrements) et les populations ;
- Un processus de radicalisation bien identifiée : ce processus se déroule en **cinq (5) étapes : l'endoctrinement ou la dogmatisation, l'idéologie et l'impact sur le groupe, le durcissement, l'isolement et enfin l'extrémisme violent, phase ultime de la radicalisation.**

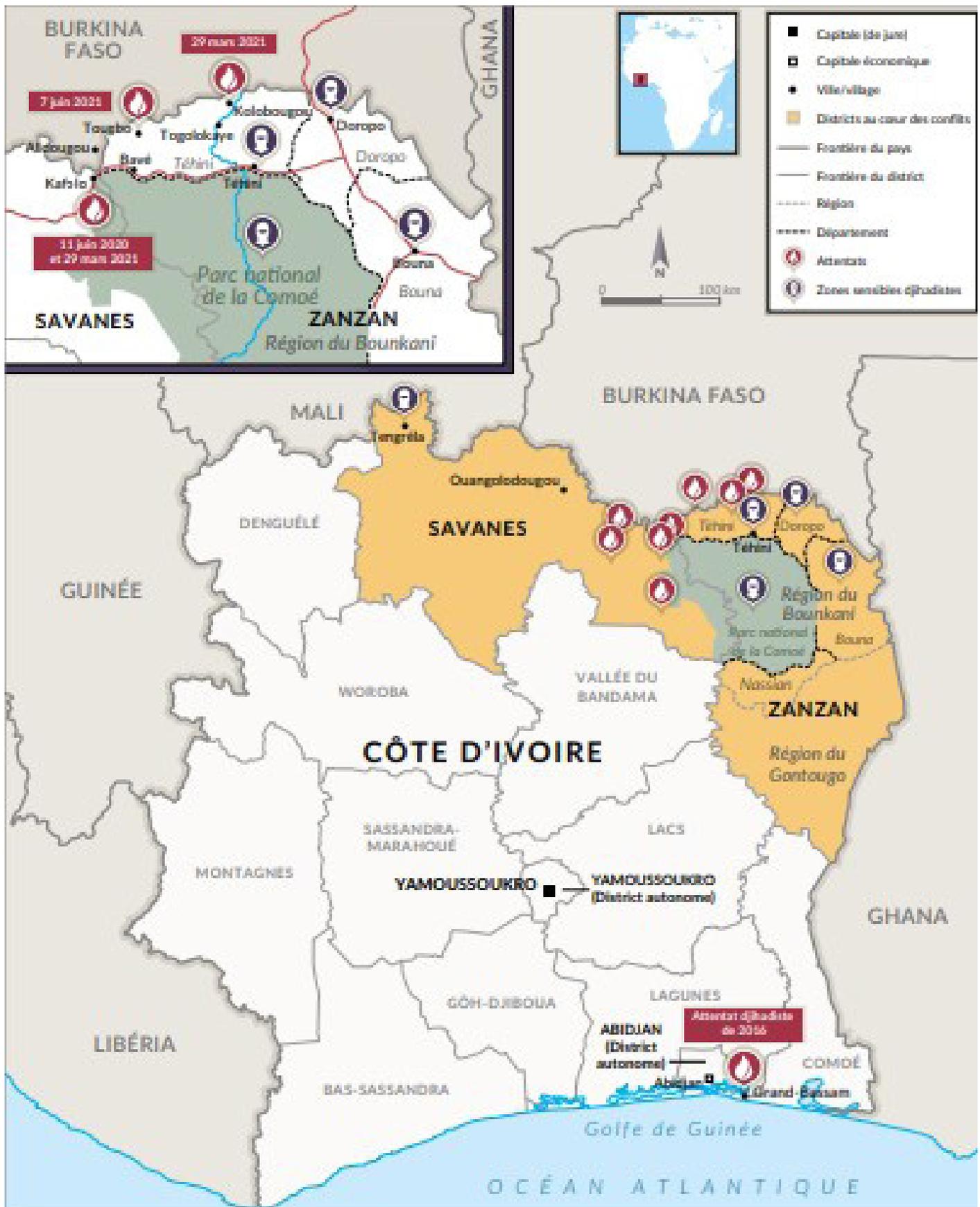
La situation n'est pas pour l'instant alarmante, mais elle pourrait le devenir si rien n'est fait. Les faits relativement récents que sont : l'attaque terroriste de **Grand-Bassam**, les attaques des positions des forces de défenses et sécurité à **Kafolo** et à **Téhini**, et les incursions terroristes rapportées par les populations dans la zone de **Tengrela**, etc... sont des indicateurs d'amplification de la menace sur la sécurité territoriale en général, le contrôle et la gestion du foncier en particulier. Par conséquent, des leçons doivent être tirées par l'Etat de Côte d'Ivoire.

En outre, la situation d'insécurité généralisée qui sévit dans les pays de la sous-région ouest-africaine, notamment le **Mali, le Burkina-Faso, le Niger** devrait conduire à la prise de mesures appropriées pour une gouvernance inclusive des ressources foncières comme stratégie de lutte contre l'expansion de l'extrémisme violent.

Actions et implications majeures pour la société civile et l'Etat ivoirien :

Le diagnostic posé, invite les deux grands acteurs (**Etat, société civile**), dans un élan commun et avec diligence, à la prise de mesures urgentes :

1. Mettre en place par la Présidence un cadre national de concertation multi-acteurs et des cadres de concertation multi-acteurs régionaux formels et inclusifs ;
2. Améliorer les mesures sécuritaires existantes : Impliquer la population dans la lutte contre l'extrémisme violent à travers les actions concertées de sensibilisation et de collecte de renseignements ;
 - Travailler à la réduction de la vulnérabilité de la population en développant des mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et de règlement pacifique des conflits à travers une trilogie Agents des forces de défense et de sécurité - Agents de l'Administration - Représentants de la population ;
 - Renforcer les capacités des structures en charge de la surveillance et du contrôle des massifs forestiers ;
 - Mettre en place et animer un comité de veille stratégique pour:
 - Renforcer le contrôle de l'importation, la commercialisation, la détention et l'utilisation de produits pouvant entrer dans la fabrication d'explosifs ;
 - Renforcer le contrôle des trafics et usages illicites, notamment de la drogue et des stupéfiants ;
 - Renforcer le contrôle de la circulation illicite des armes légères et de petits calibres ;
 - Renforcer le contrôle de l'orpaillage illicite ;
 - Apporter des solutions pour la transformation ou l'éradication/démantèlement des facteurs susceptibles de conduire à la radicalisation d'une partie des communautés ;
 - Aider au renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières et dans les zones à risque.
 - Mettre en place une politique de prise en charge psychologique des populations ainsi que toutes personnes dans les zones attaquées ;
 - Instituer un régime d'encouragement (une prime de risques) pour les fonctionnaires et agents de l'Etat en poste dans ces zones.
3. Mettre en place et/ou améliorer les conditions de bonne gouvernance des ressources foncières
 - Accélérer la sécurisation foncière par la clarification des droits fonciers coutumiers ; la délimitation efficace des territoires villageois ; la vulgarisation de la contractualisation (signature de contrats formels, notamment pour les jeunes et les femmes, etc.) en vue de la sécurisation des investissements agricoles ;
 - Harmoniser et réduire les frais des procédures de sécurisation foncière rurale;
 - Reformuler le régime minier pour le rendre plus inclusif en le mettant en cohérence avec le **Code minier** et la **loi n° 98-750 du 23 décembre 1998** sur le domaine **foncier rural** ;
 - Simplifier la procédure et les formalités d'obtention de l'autorisation minière et assurer un encadrement de proximité de l'orpaillage artisanal pour en faire un moyen de résilience face à l'extrémisme violent.
4. Améliorer les conditions de développement économique et social des populations vulnérables
 - Promouvoir la formation de la jeunesse et son employabilité à travers les chantiers-écoles sur l'ensemble du territoire ;
 - Adopter une politique de réduction de la pauvreté et du chômage des populations dans les zones à risque par la dotation de ces zones rurales en infrastructures de base et d'opérations de développement intégré ;
 - Redynamiser le secteur agricole par la promotion des systèmes inclusifs de production en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations locales ;
 - Adapter la gouvernance des communautés rurales au contexte actuel et aux programmes d'éducation civique et morale ;
 - Promouvoir le dialogue inter communautaire sur le contrôle des ressources stratégiques et assurer la connexion avec l'Etat.



Source : BULLETIN DE RISQUE • NUMÉRO 1 • SEPTEMBRE 2021, region Afrique de l'ouest, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/09/Nord-de-la-Co%CC%82te-d'Ivoire-nouvelles-menaces-djiha-dist-es-anciens-re%CC%81seaux-criminels.pdf>

Événements des groupes islamistes militants dans le littoral de l'Afrique de l'Ouest

